

A 2 S Énergie

société par actions simplifiée (société à associé unique) à capital variable

au capital minimum d'un (1€) euro

siège social : 3 Impasse Guérin 94460 Valenton

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Hassan Amarir, associé, demeurant 3 Impasse Guérin 94460 Valenton, a souscrit 100 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de dix (10€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de dix (10) euros.

Les cent (100) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de dix (10) euros.

Fait à Valenton, le

Monsieur Hassan Amarir
Associé et Président